

publiquement la profession des quatre vœux dans l'église du collège de Québec, le 15 août, entre les mains du Père Gabriel Marcol, alors supérieur. Les témoins de cet acte furent les Pères Armand de la Richardie et Pierre-René Hoquet. Après quoi il retourna à sa mission.

Il y mourut, comme l'atteste l'extrait suivant du registre de Saint-Louis de Kamouraska :

“ L'an mil sept cent cinquante-six, le sixième jour du mois de juin, par nous prestre curé missionnaire de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps du Révérend père “ Quod, Jésuite, missionnaire ” pour les sauvages de la rivière des Caps. Il est mort dans notre “ presbiter munit ” de tous les sacrements, à l'âge de tren e-huit ans “ aux environs ”. Son corps a été inhumé avec toutes les cérémonies prescrites par notre mère la Sainte Eglise, en présence de Jacques Paradis, Alexandre Michaud, Alexandre Paradis et bien d'autres qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer en foy de quoi.

J. TRUTAULT, Ptre

Il fut donc enterré le jour de la Pentecôte, qui tomba cette année-là le 6 juin, et on doit dater son décès de la veille samedi, le 5 juin 1756.

Comme on le voit, ni son nom, ni son âge ne sont donnés correctement dans son acte de décès. Au moment de sa mort, il était dans sa quarante-troisième année et avait passé vingt-sept ans dans la Compagnie de Jésus.

A.-E. JONES, S. J.

